

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA Invest - Global Alpha - Classe B - EUR

Un compartiment de la SICAV DNCA INVEST - ISIN : LU2040190881

Ce fonds est géré par DNCA FINANCE Luxembourg

Objectifs et politique d'investissement

Caractéristiques essentielles de la gestion :

Compartiment à Performance Absolue.

Le Compartiment cherche à réaliser, durant la période de placement recommandée courant sur plus de trois ans, une performance supérieure, nette de toutes commissions, à l'indice EONIA + 2,5 %. Cet objectif de performance est recherché en association avec une volatilité annuelle inférieure à 10 % dans des conditions de marché normales. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire.

Basé sur une approche de performance absolue, le processus d'investissement est constitué d'une combinaison de stratégies incluant :

- une stratégie directionnelle "long/short" visant à optimiser la performance du portefeuille au regard de l'ensemble des marchés internationaux de taux d'intérêt, d'actions et de devises ;
- une stratégie d'arbitrage visant à rechercher la valeur relative au sein de diverses classes d'actifs obligataires, des actions et des devises.

Le Compartiment est géré activement selon une approche fondamentale dite « top-down » fondée sur l'analyse macroéconomique, les tendances économiques et les valorisations de marché. À cette fin, le Compartiment prend des positions *longs* et *shorts* sur les marchés des taux d'intérêt, des actions et des devises en tenant compte de l'attrait de la prime de risque de ces marchés. Une exposition spécifique peut être mise en œuvre pour chaque classe d'actifs indépendamment des autres classes d'actifs. Dans des conditions de marché normales, la volatilité annuelle sera limitée à 10 % et la contribution annuelle à la volatilité par classe d'actifs (obligations, actions, devises) sera limitée à 5 %. La durée modifiée globale du Compartiment se situe dans une fourchette comprise entre -3 et +7 ans, sans aucune restriction quant à la durée modifiée des titres individuels du Compartiment.

Le compartiment peut à tout moment investir :

- jusqu'à 100 % de son actif en obligations ou équivalent libellés dans toutes les devises émises ou garanties par les États membres de l'OCDE ou émises par des sociétés ayant leur siège social dans un pays de l'OCDE, sans restriction de notation.
- jusqu'à 50 % de son actif en obligations ou équivalent libellés dans toutes les devises émises ou garanties par des États non membres de l'OCDE ou émises par des sociétés ayant leur siège social hors de l'OCDE, notées au moins B par Standard & Poor's ou considérées comme de qualité équivalente par le Gestionnaire d'investissement en utilisant des critères d'évaluation de la solvabilité similaires lors de l'achat. Lorsque l'émetteur n'est pas noté, la condition de notation doit être remplie au niveau de l'émission sélectionnée. Si un titre voit sa notation dégradée en dessous de B, le Gestionnaire pourra conserver le titre en tenant compte de l'intérêt des actionnaires. Les titres faisant l'objet d'une telle dégradation ne pourront dépasser 10% de l'actif du Compartiment.

Le Compartiment investit principalement dans des titres de créance à taux fixe, à taux variable ou indexés sur l'inflation ainsi qu'en titres de créance négociables, dans les limites suivantes :

- en obligations convertibles ou échangeables : à concurrence maximale de 100 % de son actif total ;
- en obligations *contingent convertibles (coco)* : à concurrence maximale de 20 % de son actif total.

Le Compartiment peut être exposé au marché des actions avec une limite d'exposition nette comprise entre -20 % et +30 % de son actif total par le biais d'investissements en actions et instruments ou droits similaires liés à la détention de ces actions (sans contraintes géographiques et avec une capitalisation boursière totale supérieure à 1 milliard d'euros), indices d'actions, obligations convertibles, obligations convertibles synthétiques et instruments financiers dérivés (tels que des options ou des futures).

Le Compartiment peut investir 10 % maximum de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.

Le Compartiment utilisera tous types d'instruments dérivés éligibles négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré lorsque ces instruments sont plus appropriés à la réalisation de l'objectif de gestion ou sont assortis de frais de négociation moindres. Ces instruments peuvent inclure, sans toutefois y être limités : des futures, des options, des swaps, des CDS sur indices et des CDS. Le Compartiment peut être exposé au risque de change à hauteur maximale de 100 % de son actif total. Le Compartiment peut investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. L'exposition aux autres devises que la devise de référence peut être couverte face à la devise de référence pour limiter le risque de change.

Information Benchmark : Le compartiment est géré de manière active et recourt à un indice de référence pour le calcul de la commission de surperformance et à titre de comparaison des performances. À cet effet, les décisions d'investissement du Gestionnaire financier sont prises afin d'atteindre l'objectif de gestion ; notamment les décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition aux marchés. Le Gestionnaire Financier n'est nullement contraint par l'indice de référence dans le positionnement du portefeuille et peut s'écarter en tout ou partie de la composition de l'indice de référence.

Autres informations importantes :

Les revenus sont capitalisés
Le rachat des parts/actions peut être demandé chaque jour.

Durée de placement recommandée :

Ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible A risque plus élevé

← Rendement potentiel plus faible Rendement potentiel plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. L'exposition au marché d'actions et/ou de taux, explique le niveau de risque de cet OPCVM. Le fonds ne bénéficie d'aucune garantie ni d'aucune protection en capital.

Risques importants non pris en compte par cet indicateur :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de contrepartie : l'utilisation des instruments dérivés négociés de gré à gré peut exposer l'investisseur à un risque de défaillance de la contrepartie.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner la valeur liquidative à la baisse en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	0,00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur paie moins.

Vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller financier ou auprès de l'établissement auquel vous transmettez votre ordre, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

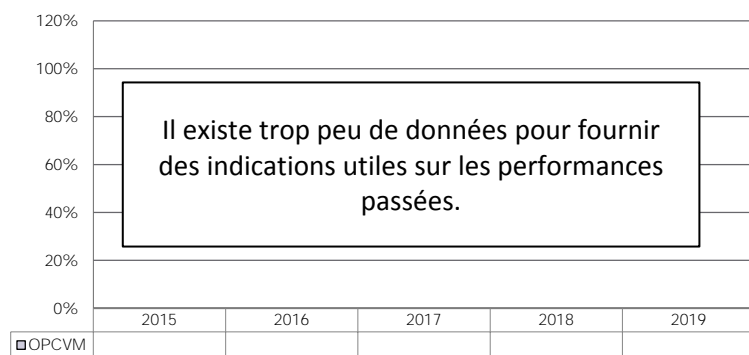
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,62%

Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais de transactions excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	0,00% Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice taux EONIA + 2,5% . .

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la page 63 de la dernière version du prospectus disponible sur le site internet www.dnca-investments.com.

Performances passées



Tous les frais sont inclus dans les calculs de performance.

Le lancement de la part/l'action présentée dans ce document a eu lieu en novembre 2019.

La devise de présentation des performances est la suivante : EUR.

Les performances passées ne sont pas celles du futur.

Les performances des autres classes d'actions sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg

L'ensemble des documents réglementaires (prospectus, DICI, rapports annuels et semi-annuels) sont disponibles en anglais gratuitement au siège social de la société de gestion (1, Place d'Armes L-1136 Luxembourg / téléphone : +352-27621307) et sur son site internet: <http://www.dnca-investments.com>.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit: pour le compartiment de l'OPCVM cité en référence, les objectifs, la politique de gestion et le profil de risque et de rendement; pour la classe d'actions du compartiment de l'OPCVM citée en référence: les frais et les performances passées; tandis que le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

De même, les dernières valeurs liquidatives sont accessibles sur le site internet de la société de gestion. Les informations relatives aux modalités pratiques des souscriptions et des rachats sont disponibles auprès de l'établissement qui reçoit habituellement vos ordres, ou auprès de l'établissement centralisateur principal : BNP Paribas Securities Services, Luxembourg Branch, 60, avenue JF Kennedy L-1855 Luxembourg / téléphone : +352-26962030 / Fax : +352-26969747.

Le détail des informations relatives à la politique de rémunération de la société de gestion, incluant de façon non limitative le descriptif du calcul des rémunérations, l'identité de la personne responsable de la supervision des rémunérations ainsi que la composition du comité de rémunération le cas échéant, doit être disponible sur le site internet <http://www.dnca-investments.com/lu/regulatory-information>. Une copie de cette politique est disponible gratuitement sur simple demande.

La législation fiscale du pays d'enregistrement du fonds pourrait avoir une incidence sur l'imposition individuelle de l'investisseur. La responsabilité de DNCA FINANCE Luxembourg ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Les actifs de ce compartiment sont conservés séparément de ceux des autres compartiments de la SICAV citée en référence, comme prévu par les dispositions légales. L'investisseur a le droit d'échanger les parts qu'il détient dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Les frais de conversion ne peuvent être supérieurs à : 1%.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur les autres catégories de parts : DNCA Finance Luxembourg (cf. coordonnées ci-dessus). DNCA Investments est une marque de DNCA Finance.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DNCA FINANCE Luxembourg est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.